



DECISION N°17-2025 :

CD13 - Demande de subvention – Transition écologique – Acquisition d'un utilitaire compact et polyvalent pour les services communaux

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22 portant délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal,

VU le règlement des aides financières du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône,

VU la délibération n°62-2023 en date du 20 décembre 2023 autorisant Monsieur le Maire à demander à tout organisme financeur, et ce jusqu'à 500 000 €, l'attribution de subventions,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à une demande de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre de la transition énergétique pour l'acquisition d'un utilitaire compact et polyvalent pour les services communaux,

VU la décision n°22-2024 qu'il convient d'actualiser et de retirer.

DECIDE

Article 1 : D'APPROUVER et D'ARRETER le tableau prévisionnel de financement de l'acquisition ci-dessus exposés, selon les modalités financières ci-dessous :

DEPENSES H.T.		SUBVENTIONS SOLLICITEES	
Véhicule mixte box plateau basculant rehaussés	33 642.40 €	Département (60 %)	20 185.44 €
		Autofinancement (40 %)	13 456.96 €
TOTAL H.T.	33 642.40 €	TOTAL	33 642.40 €

Article 2 : DE SOLLICITER du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône une subvention pour la réalisation de ce projet au titre de la transition écologique.

Article 3 : D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes pièces s'y afférant.

Dit qu'il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fait à Cabannes le 28 mars 2025

Le Maire,
Gilles MOURGUES

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;

- *Informe que les décisions administratives peuvent être contestées par voie de recours devant le Tribunal Administratif, et ce dans un délai de deux mois à compter de leur caractère exécutoire.*
- *Dit qu'il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.*